

Samedi 30 mars 2019 : journée nationale d'action pour l'école.

Les enseignant-es de Charente-Maritime mobilisé-es pour obtenir l'abandon du projet de loi Blanquer, dit « Pour une école de la confiance » SNUipp-FSU, SNES-FSU, SNUEP-FSU, SNEP-FSU, SNETAP-FSU, SNLC-FO, SNUDI-FO, CGT éduc'action , Sud éducation , UNL 17 et FCPE17.

Les enseignant-es se mobilisent face à la politique éducative, rétrograde et libérale, conduite actuellement à marche forcée au mépris de leur expertise professionnelle et déjà sanctionnée par l'ensemble de la communauté éducative : Parcoursup, réforme des lycées et du bac, réforme de la voie professionnelle, évaluations imposées, suppressions de postes ...ça suffit !

Elles et ils rejettent notamment le projet de loi « pour l'école de la confiance », un texte qui ne permettrait en rien d'améliorer la réussite de tous les élèves et bouleverserait radicalement le fonctionnement et la structure de l'école avec notamment la création de regroupements écoles-collège. Le projet de loi Blanquer en abaissant l'exigence pour le service public s'accorde avec le projet de loi dit de « transformation de la Fonction Publique » qui devrait conduire à des milliers de suppression de postes et à un large recours à la contractualisation. Nos organisations s'opposent au développement de la précarité. Au contraire, l'école a besoin de personnels formés et sécurisés afin d'enseigner et accompagner chaque élève. Nos organisations syndicales SNUipp-FSU, SNES-FSU, SNUEP-FSU, SNEP-FSU, SNLC-FO, SNUDI-FO, CGT éduc'action , Sud éducation dénoncent les menaces de sanctions et pressions exercées à l'encontre des personnels et défendent leur liberté d'expression.

Les enseignant-es seront rejoints dans leur mobilisation par des parents d'élèves, des lycéens ou simplement des citoyen-nes. Nos organisations appellent à faire de cette journée un moment fort de mobilisation pour le service public d'éducation.

Rassemblement Place de Verdun, LA ROCHELLE à 10 heures et manifestation.

Elles s'engagent aussi sur le terrain de la fonction publique pour s'opposer à la réforme gouvernementale, qui détruirait le statut de fonctionnaire, et promouvoir également le service public d'éducation. Elles estiment nécessaire de poursuivre et d'amplifier les mobilisations pour obtenir l'abandon du projet de loi y compris au moment de l'examen de celui-ci par le Sénat.